

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00052 Numéro SIREN : 488 221 672 Nom ou dénomination : COFIME AUDIT
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2020 sous le numéro de dépôt 1846

Pour copie
certifiée conforme

Bilan actif

2006 B 52
2006 B 1846

COFIME AUDIT

Etats de synthèse au 30/06/2019

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/19	Net au 30/06/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 751,73	5 390,71	4 361,02	7 611,59
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	48 373,61	30 549,84	17 823,77	15 755,52
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	58 125,34	35 940,55	22 184,79	23 367,11
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	493 388,74	83 348,00	410 040,74	531 741,25
Fournisseurs débiteurs	48 627,60		48 627,60	794,40
Personnel	1 000,00		1 000,00	694,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	20 842,00		20 842,00	22 326,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 247,18		11 247,18	34 097,49
Autres créances	35 165,52		35 165,52	124 355,61
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	17 782,38		17 782,38	5 023,47
Charges constatées d'avance	14 288,00		14 288,00	12 159,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	642 341,42	83 348,00	558 993,42	731 191,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	700 466,76	119 288,55	581 178,21	754 558,33

TRIBUNAL JUDICIAIRE
19 FEV. 2020
COLMAR

Bilan passif

COFIME AUDIT

Etats de synthèse au 30/06/2019

	Net au 30/06/19	Net au 30/06/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000,00	40 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 000,00	4 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	220 000,00	170 000,00
Report à nouveau	6 513,67	10 392,02
Résultat de l'exercice	6 526,40	46 121,65
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	277 040,07	270 513,67
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 000,00	3 000,00
Provisions pour charges	14 978,00	9 544,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 978,00	12 544,00
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 585,11	205 415,38
<i>Personnel</i>	73 064,16	58 167,36
<i>Organismes sociaux</i>	58 609,73	49 422,82
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	89 797,39	105 141,49
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	8 181,75	10 560,61
Dettes fiscales et sociales	229 653,03	223 292,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 880,00	9 542,00
Produits constatés d'avance	31 042,00	33 251,00
TOTAL DETTES	286 160,14	471 500,66
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	581 178,21	754 558,33

COMPTE DE RESULTAT

COFIME AUDIT

Etats de synthèse au 30/06/2019

	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	%	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 315 647	100,00	1 236 173	100,00	79 474	6,43
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	53 406	4,06	10 510	0,85	42 897	408,16
Total	1 369 054	104,06	1 246 683	100,85	122 371	9,82
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	792 093	60,21	668 277	54,06	123 816	18,53
Total	792 093	60,21	668 277	54,06	123 816	18,53
MARGE SUR M/SES & MAT	576 961	43,85	578 406	46,79	-1 445	-0,25
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	11 464	0,87	13 056	1,06	-1 592	-12,19
Salaires et Traitements	371 597	28,24	353 111	28,56	18 486	5,24
Charges sociales	148 805	11,31	145 433	11,76	3 372	2,32
Amortissements et provisions	26 326	2,00	15 676	1,27	10 650	67,94
Autres charges	10 477	0,80	4 786	0,39	5 691	118,89
Total	568 670	43,22	532 063	43,04	36 606	6,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 291	0,63	46 342	3,75	-38 051	-82,11
Produits financiers	200	0,02	1 778	0,14	-1 578	-88,72
Charges financières						
Résultat financier	200	0,02	1 778	0,14	-1 578	-88,72
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	8 491	0,65	48 120	3,89	-39 629	-82,35
Produits exceptionnels	3 800	0,29	3 180	0,26	620	19,50
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	3 800	0,29	3 180	0,26	620	19,50
Participation des salariés	4 574	0,35	430	0,03	4 144	964,53
Impôts sur les bénéfices	1 191	0,09	4 749	0,38	-3 558	-74,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 526	0,50	46 122	3,73	-39 595	-85,85

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COFIME AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 581 178 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 526 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

3 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.77 %
- Taux de croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : faible à moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2013)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 9 356 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE n'a pas servi à financer la rémunération des dirigeants.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 127		15 375	9 752
Immobilisations incorporelles	25 127		15 375	9 752
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 239			12 239
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 139	5 651	2 655	36 135
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	45 378	5 651	2 655	48 374
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	70 505	5 651	18 030	58 125

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 651		5 651
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 651		5 651
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	15 375	2 655		18 030
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	15 375	2 655		18 030

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 515	3 251	15 375	5 391
Immobilisations incorporelles	17 515	3 251	15 375	5 391
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 843	1 224		3 067
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 779	2 358	2 655	27 483
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	29 622	3 582	2 655	30 550
ACTIF IMMOBILISE	47 138	6 833	18 030	35 941

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 624 559 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	493 389	493 389	
Autres	116 882	116 882	
Capital souscrit - appelé, non versé	14 288	14 288	
Charges constatées d'avance			
Total	624 559	624 559	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RABAIS.REMISES RISTOURNES&AVOIRS A	48 628
COMPTES COURANT DES ASS.INTERETS CO	200
Total	48 828

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	9 544	5 434			14 978
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 000				3 000
Total	12 544	5 434			17 978
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 434			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 286 160 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 585	22 585		
Dettes fiscales et sociales	229 653	229 653		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 880	2 880		
Produits constatés d'avance	31 042	31 042		
Total	286 160	286 160		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	18 854
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A P	42 238
DETTES PROVISIONNEES POUR PARTICIPA	4 574
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	26 170
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	16 885
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	6 055
ETAT CHARGES A PAYER	5 052
ETAT CHARGES A PAYER - AGEFOS	1 247
Total	121 075

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	14 288		
Total	14 288		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	31 042		
Total	31 042		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

30/06/2019	
FRANCE	1 315 647
TOTAL	1 315 647

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 584 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-865	-8 735	7 870
+ Résultat exceptionnel	3 800	570	3 230
- Participations des salariés	4 574		4 574
Résultat comptable	-1 639	-8 165	6 526
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Total	10	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 978 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 14 978 euros

- Part des engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 14 978 euros

Méthode taux d'actualisation : 0.77 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

"COFIME AUDIT"

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40 000 €

5 Rue Bertrand Monnet

68000 COLMAR

RCS COLMAR TI 488 221 672

(2006 B 52)

APE 6920Z

--- = ---

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 NOVEMBRE 2019

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **6 526,40 euros** de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 526,40 €
Report à Nouveau antérieur créditeur.....	+ 6 513,67 €
Le solde, soit	13 040,07 €

affecté au compte "Report à Nouveau", lequel passe d'un solde créditeur de **6 513,67 euros** à un solde créditeur de **13 040,07 euros**.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de bénéfice au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
Le Président



Goeffe

Frédéric **ZIMMER**
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Siège social
7, Quai Jacques Sturm
67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 30 71 40
Fax 03 88 30 57 46

COFIME AUDIT SAS

5, rue Bertrand Monnet

68000 COLMAR

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE**

Exercice du 01. 07. 2018 au 30. 06. 2019



Frédéric **ZIMMER**
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Siège social
7, Quai Jacques Sturm
67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 30 71 40
Fax 03 88 30 57 46

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice du 01. 07. 2018 au 30. 06. 2019

COFIME AUDIT SAS
5, rue Bertrand Monnet
68000 COLMAR

A l'Assemblée générale des actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COFIME AUDIT SAS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Conformément à la NEP 702 sur la justification des appréciations, la présentation de l'ensemble des comptes annuels, qu'il s'agisse du contenu de l'annexe ou de la présentation des états de synthèse ne fait pas l'objet d'observations complémentaires de ma part.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

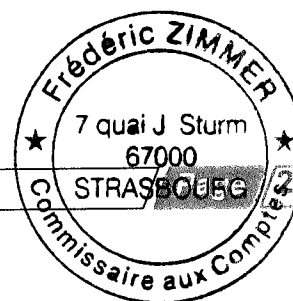
Fait à Strasbourg, le 14 novembre 2019

Frédéric ZIMMER
Commissaire aux Comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	9 752	5 391	4 361	7 612
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 374	30 550	17 824	15 756
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	58 125	35 941	22 185	23 367
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	493 389	83 348	410 041	531 741
Autres créances	116 882		116 882	182 268
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	17 782		17 782	5 023
Charges constatées d'avance (3)	14 288		14 288	12 159
TOTAL ACTIF CIRCULANT	642 341	83 348	558 993	731 191
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	700 467	119 289	581 178	754 558
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	220 000	170 000
Report à nouveau	6 514	10 392
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 526	46 122
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	277 040	270 514
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 000	3 000
Provisions pour charges	14 978	9 544
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 978	12 544
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 585	205 415
Dettes fiscales et sociales	229 653	223 292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 880	9 542
Produits constatés d'avance (1)	31 042	33 251
TOTAL DETTES	286 160	471 501
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	581 178	754 558
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	286 160	471 501
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 315 647		1 315 647	1 236 173
Chiffre d'affaires net	1 315 647		1 315 647	1 236 173
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			53 365	10 076
Autres produits			41	434
Total produits d'exploitation (I)			1 369 054	1 246 683
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			792 093	668 277
Impôts, taxes et versements assimilés			11 464	13 056
Salaires et traitements			371 597	353 111
Charges sociales			148 805	145 433
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 833	10 018
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 059	5 658
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 434	
Autres charges			10 477	4 786
Total charges d'exploitation (II)			1 360 763	1 200 340
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 291	46 342
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			200	1 778
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			200	1 778
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			200	1 778
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			200	1 778
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			8 491	48 120

Compte de résultat

	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 800	3 180
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	3 800	3 180
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 800	3 180
Participation des salariés aux résultats (IX)	4 574	430
Impôts sur les bénéfices (X)	1 191	4 749
Total des produits (I+III+V+VII)	1 373 054	1 251 641
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 366 528	1 205 519
BENEFICE OU PERTE	6 526	46 122
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COFIME AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 581 178 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 526 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

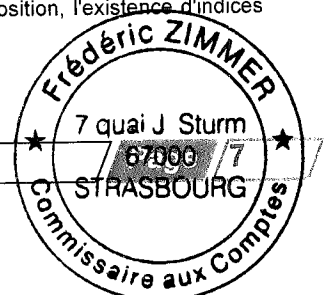
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.77 %
- Taux de croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : faible à moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2013)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 9 356 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE n'a pas servi à financer la rémunération des dirigeants.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 127		15 375	9 752
Immobilisations incorporelles	25 127		15 375	9 752
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 239			12 239
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 139	5 651	2 655	36 135
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	45 378	5 651	2 655	48 374
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	70 505	5 651	18 030	58 125



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 651		5 651
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 651		5 651
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	15 375	2 655		18 030
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	15 375	2 655		18 030

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 515	3 251	15 375	5 391
Immobilisations incorporelles	17 515	3 251	15 375	5 391
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 843	1 224		3 067
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 779	2 358	2 655	27 483
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	29 622	3 582	2 655	30 550
ACTIF IMMOBILISE	47 138	6 833	18 030	35 941

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 624 559 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	493 389	493 389	
Autres	116 882	116 882	
Capital souscrit - appelé, non versé	14 288	14 288	
Charges constatées d'avance			
Total	624 559	624 559	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RABAIS.REMISES RISTOURNES&AVOIRS A	48 628
COMPTES COURANT DES ASS.INTERETS CO	200
Total	48 828



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					14 978
Pensions et obligations similaires	9 544	5 434			
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer	3 000				3 000
Autres provisions pour risques et charges					
Total	12 544	5 434			17 978
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 434			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 286 160 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 585	22 585		
Dettes fiscales et sociales	229 653	229 653		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 880	2 880		
Produits constatés d'avance	31 042	31 042		
Total	286 160	286 160		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	18 854
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A P	42 238
DETTES PROVISIONNEES POUR PARTICIPA	4 574
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	26 170
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	16 885
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	6 055
ETAT CHARGES A PAYER	5 052
ETAT CHARGES A PAYER - AGEFOS	1 247
Total	121 075

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	14 288		
Total	14 288		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	31 042		
Total	31 042		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

30/06/2019	
FRANCE	1 315 647
TOTAL	1 315 647

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 584 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-865	-8 735	7 870
+ Résultat exceptionnel	3 800	570	3 230
- Participations des salariés	4 574		4 574
Résultat comptable	-1 639	-8 165	6 526
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés		
Ouvriers		
Total	10	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 978 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 14 978 euros
- Part des engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 14 978 euros

Méthode taux d'actualisation : 0.77 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

